

Présent.e.s : Régine CARLES, Olivier DARCEOT, Marie -Anne GAY, Gaëlle LABIGANG, Guy LAMIGE, Catherine NICOLAS, Cécile PAJANY, Evelyne PECCHIO, Djidji TAKHEDMIT, Elodie LESAGE.

Excusées : Isabelle ANELLI, Claude AYME, Magali METZGER

1 – Relance anciens adhérents, trouver de nouveaux adhérents...

Lors de l'AG, il a été rappelé le faible nombre d'amapiens : 41 à ce jour.

Evelyne a effectué la relance de 80 anciens adhérents, deux ont répondu, pas de nouvelle adhésion enregistrée par ce biais.

Nous allons proposer à tous les amapiens de récupérer des documents de communication de Carpent'r'amap afin d'en déposer autour d'eux et d'en parler à leur entourage. La meilleure façon de se faire connaître et de gagner de nouveaux amapiens motivés est « le bouche à oreille ».

Merci d'avance aux amapiens de faire la promotion de leur amap !

2 - Actualités de l'amap

- **Contrat légumes** : « la ferme, ça pousse » (nos maraichers) va servir 2 autres amaps : Entraigues et Caromb pendant l'été (pour remplacer le maraicher habituel qui ne peut pas produire pas pendant l'été cette année)
 - Idée de proposer des contrats à l'essai sur un mois pour les personnes qui voudraient tester le fonctionnement de l'amap et en particulier le contrat légumes, avec à minima 2 petits paniers dans le mois, 1 par quinzaine, soit 20€.
 - L'adhésion serait à 0€ pour un essai, mais effective au 1^{er} contrat souscrit à l'Amap, quel que soit le contrat car il y aura un accès à tous les contrats via Amap J.
- **Contrat cerises et figues** : le prix des cerises s'avère intéressant pour les amapiens en début de saison. Elodie, la référente, va effectuer une relance pour le contrat Figues
- Pas de **sève de bouleau** cette année car c'était auparavant le grand père qui effectuait la livraison des poches. Cette année, il aurait fallu que ce soit livré par transporteur (coûts supplémentaires) et stocké au froid (nous n'avons pas assez de place au frigo !). De plus les conditions de production sont peut-être éloignées des préconisations de la charte des amaps.
- **Contrat Fromages** : bonne qualité. Pour information, Philippe livre aussi l'amap de Velleron, cela explique qu'il ne reste pas au local après avoir déposé les fromages car leur distribution a lieu aussi le mercredi.
- Le CA est d'accord pour que les paysans partenaires qui ont des produits à vendre ponctuellement (surplus ou produits en faible quantité ne pouvant être mis au panier ou de transformations) les proposent aux amapiens sous forme de nouveaux contrats, à condition que cela ne viennent pas concurrencer les autres producteurs qui proposent des produits identiques ou sur les mêmes périodes.
- **Site internet de l'AMAP** : frais de tenue du site élevés (environ 300€), Evelyne ou Djidji voient avec Mauranne pour envisager une solution mutualisée avec les Amaps de Provence par rapport au site internet.

3 - élection nouveau bureau

Pas de changements au niveau du bureau de l'Amap :

Présidente : Djidji , Co-présidente : Catherine ; trésorière : Evelyne ; Secrétaire : Cécile

Il faudrait un travail par binôme afin de préparer le remplacement des anciennes ! Donc avis aux amapiens intéressés mais encore un peu hésitants, nous pouvons lister les tâches pour favoriser la transmission. Plus la charge est partagée, moins elle est lourde.